

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, DE RENONCIATION AUX DROITS ET D'ACCEPTATION DES RISQUES

This form is also available in English.



Avertissement: En signant cette formule, vous renoncez à tous vos droits sur le plan juridique, y compris à celui de poursuivre en justice.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LA PRÉSENTE FORMULE

EN FAVEUR DU: Club alpin du Canada et Sa Majesté du chef du Canada représentée par Parcs Canada

Noms des participants: Toute personne qui signe cette formule

Activité: Toutes les activités parrainées ou organisées par le Club alpin du Canada ou par son intermédiaire, notamment:

(Veillez inscrire en caractère d'imprimerie le nom du camp ou de l'activité.)

Nous Je désire participer à l'activité ou aux activités mentionnées ci-dessus, lesquelles sont parrainées ou organisées par le Club alpin du Canada. Je comprend que le Club alpin du Canada m'autorisera à participer à l'activité en question seulement si je signe le présent acte d'exonération de responsabilité, de renonciation aux droits et d'acceptation des risques.

En contrepartie de l'acceptation par le Club alpin du Canada de ma demande de participation aux activités mentionnées ci-dessus et de l'autorisation que – m'accorde le Club alpin du Canada d'y participer, je suis tenu de signer le présent acte d'exonération de responsabilité, de renonciation aux droits et d'acceptation des risques.

J'exonère de toute responsabilité le Club alpin du Canada et Sa Majesté du chef du Canada représentée par Parcs Canada et leurs dirigeants, employés, guides alpins, instructeurs, moniteurs (bénévoles ou autres), mandataires ou représentants (ci-après appelés les "parties exonérées") à l'égard des dommages corporels (y compris la mort), des dommages matériels, des frais ou des pertes que je pourrais subir en raison de ma participation à l'activité en question, et qui pourraient découler de toute cause, notamment la négligence de la part des parties exonérées ou la violation par ceux-ci d'obligations prévues par une loi, y compris celles énoncées dans les diverses lois sur la responsabilité de l'occupant. Je renonce aussi à toute créance que je pourrais faire valoir contre les parties exonérées quant aux dommages, frais ou pertes en cause, ainsi qu'à mon droit de les poursuivre en justice à cet égard.

En plus des dangers et des risques inhérents au fait de voyager dans des régions montagneuses et d'autres endroits éloignés, de pratiquer des activités telles que l'alpinisme, la randonnée pédestre, le camping sauvage, le ski, l'escalade sportive ou d'avoir recours au transport aérien dans les régions montagneuses, je comprend que ces activités comportent certains risques et dangers supplémentaires, y compris les suivants:

1. **TERRAINS MONTAGNEUX:** Les activités parrainées ou organisées par le Club alpin du Canada ont lieu dans des régions où les terrains comportent des pentes fortes qui, à l'état naturel, présentent de nombreux obstacles et dangers. Ces obstacles peuvent ne pas être apparents ou être couverts de neige en hiver ou d'herbe et de feuillage en été. Parmi ces obstacles ou dangers, on retrouve les éléments suivants: roc désagrégé, crevasses de glacier, corniches glacées ou enneigées, haies d'arbres, souches, ruisseaux, rochers et blocs rocheux, des masses de bois mort, trous et dépressions sous la neige ou à la surface du sol, ainsi que des conditions changeantes et difficiles. On retrouve aussi dans ces régions d'autres obstacles ou dangers provenant de l'activité humaine, notamment des pistes d'exploitation forestières et autres chemins, des talus escarpés et des affouillements, des clôtures et autres ouvrages. Il est également possible que certaines montagnes n'aient jamais été escaladées ou que personne n'y ait voyagé ou skié; il se peut en outre qu'elles ne soient pas patrouillées ou inspectées régulièrement. À cause de l'état boisé de la région, du caractère accidenté et sauvage du terrain ou du mauvais temps, il se peut que les participants se perdent ou se retrouvent séparés de leurs guides ou de leurs compagnons. La communication dans les régions montagneuses se fait toujours difficilement et, en cas d'accident, il se peut qu'il ne soit pas possible d'effectuer de sauvetage ou de fournir de traitement médical à une personne qui en aurait besoin.

2. **AVALANCHES ET ÉBOULIS:** Les avalanches sont fréquentes en montagne et peuvent être causées par des facteurs naturels tels que la raideur des pentes, l'épaisseur de la neige, l'instabilité du stock neigeux ou les

variations des conditions météorologiques. En tout temps, les participants peuvent être surpris par un éboulis. Des accidents peuvent aussi se produire à la suite d'avalanches ou d'éboulis provoqués par certaines actions des participants ou par les hélicoptères ou encore parce que les parties exonérées n'ont pas, pour une raison quelconque, été en mesure de prédire si le terrain était sûr pour voyager ou pratiquer le ski ou si une avalanche était sur le point de se produire.

3. TRANSPORT AÉRIEN: Le fait de voyager en avion ou en hélicoptère dans des régions montagneuses et dans des conditions météorologiques changeantes pose un risque supplémentaire.

4. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES: Dans les montagnes, les conditions météorologiques peuvent être extrêmement difficiles et changer rapidement sans signe précurseur.

5. LES PARTIES EXONÉRÉES ET LES AUTRES PARTICIPANTS: La conduite, y compris la négligence, des parties exonérées ou des autres participants, peut poser un risque.

6. ESCALADE DE FALAISES OU DE MURS D'ESCALADE: Il est possible que les activités d'escalade sur des parois naturelles ou des structures artificielles d'escalade posent certains risques, dont le bris du matériel de protection ou de l'équipement, la rupture de câbles ou tout autre défaut structural de la falaise ou du mur d'escalade.

7. DÉFAILLANCE DU MATÉRIEL: Tout matériel d'appoint ou de sécurité utilisé pour la pratique de l'escalade ou du ski, y compris les fixations, les mousquetons et les cordes, peuvent se briser ou ne pas fonctionner.

J'accepte tous les risques inhérents à la pratique des activités mentionnées ci-dessus, ainsi que tout risque de dommages corporels (y compris la mort), de dommages matériels ou de pertes s'y rattachant.

J'accepte d'assumer tous les frais engagés pour me fournir tout service en dehors du cadre des services ordinaires que les parties exonérées ont convenu de me fournir ou m'ont fournies ce qui a trait aux activités en question.

J'accepte notamment d'assumer tous les frais de sauvetage, de voyage spécial, de soins médicaux ou toute autre dépense engagée en vue de répondre à mes besoins propres ou à ma demande. Je m'engage en outre à rembourser parties exonérées tous les frais qu'ils engagent pour me procurer de tels services. Je reconnais que le plaisir et l'exaltation suscités par cette activité provient en partie du fait de gravir des escarpements, de parcourir des régions montagneuses ou d'autres endroits éloignés, de pratiquer l'alpinisme, l'escalade de rocher, l'escalade de glace, le camping sauvage, le ski, l'escalade sportive, de voyager en avion ou en hélicoptère dans des régions montagneuses et que les risques que comportent ces activités contribuent à ce plaisir et à cette exaltation.

Je passe le présent acte sans me fonder sur les assertions ou déclarations verbales, écrites ou sur support audiovisuel faites par le Club alpin du Canada, y compris dans le prospectus du camp ou de l'activité, pour m'inciter à y participer.

Je déclare que j'ai atteint l'âge de la majorité ou que je suis le tuteur du participant mineur nommé ci-dessous. J'ai lu le présent acte et en comprend la teneur avant de le signer j'accepte le fait qu'il lie mes héritiers légaux, plus proches parents, représentants successoraux et successeurs.

Passé le _____ (date).

	Signature du participant	Nom du participant (lettres moulées)	Signé en présence de: (Signature de témoin)	Nom du témoin (lettres moulées)
1.	-----	-----	-----	-----
2.	-----	-----	-----	-----
3.	-----	-----	-----	-----
	Signature du tuteur (si le participant est mineur)	Nom du tuteur (lettres moulées)	Signé en présence de: (Signature de témoin)	Nom du témoin (lettres moulées)
	-----	-----	-----	-----

*NOTE: La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.